

# CONTACT



Crédit Mutuel

**LE MAGAZINE DES SOCIÉTAIRES**

**MUTUALISME**

1818-2018 : une idée qui perdure



PAGE 3

## RÉFORME DE L'ASSURANCE MALADIE

Découvrez ce qui change

PAGES 4/5

## NOS ORIGINES

200 ans de mutualisme

PAGE 6

## ÉCOLOGIE

On se met tous au zéro déchet

PAGE 7

## ACHATS IMPRÉVUS

Votre solution crédit à la carte

PAGES 8/9

## DOSSIER IMMOBILIER

5 nouveautés qui font bouger l'immobilier

PAGE 10

## EMPRUNT IMMOBILIER

Rassurer les emprunteurs

PAGE 11

## SOUTIEN SCOLAIRE ET PSYCHOLOGIQUE

Un coup de pouce pour réussir ses études

PAGES 12/13

## LA VUE AU VOLANT

Élément vital pour circuler sur la route

PAGE 14

## SOLIDARITÉ

CICM : le mutualisme en actions

PAGE 15

## LOISIRS

Faites vos jeux



Photo de couverture : AdobeStock



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.



## LA CONFIRMATION PAR MOBILE pour sécuriser vos opérations à distance

Confirmez vos opérations bancaires sensibles (virements, ajout de bénéficiaires...) et vos paiements internet directement depuis votre application mobile Crédit Mutuel. Cette solution, accessible via l'icône "Confirmation Mobile"<sup>(1)</sup> de votre application Crédit Mutuel, vous permet de valider vos opérations sans recopier un code de confirmation reçu par SMS, mais avec le code de sécurité que vous aurez choisi.

## TROIS PHOTOS pour votre devis assurance auto

Optimiser votre contrat d'assurance auto n'a jamais été plus simple. Pour un devis assurance précis et personnalisé du Crédit Mutuel, il vous suffit d'envoyer trois photos via l'application mobile. Préparez votre permis, votre carte grise et le relevé d'informations de votre contrat actuel qui précise votre bonus. Envoyez ces trois photos et obtenez une proposition avec un tarif précis, des garanties personnalisées et des options modifiables. Il vous suffit alors de contacter votre conseiller pour obtenir votre contrat et le finaliser.

## L'OPPOSITION CARTE se simplifie

Vous pouvez désormais faire directement opposition depuis l'appli mobile ou le site Crédit Mutuel (onglet "opérations/cartes"), ou encore composer le 03 88 14 70 70<sup>(2)</sup>. En cas de perte ou de vol en France, il n'est plus nécessaire de porter plainte et de confirmer votre opposition par écrit à votre banque. A l'étranger la plainte reste recommandée.

## ÉPARGNEZ OU PAYEZ... puis partagez !

Le Livret d'Épargne pour les Autres vous propose d'épargner solidaire. Les intérêts gagnés<sup>(3)</sup> sont reversés à hauteur d'au moins 50 % à des associations humanitaires de votre choix<sup>(4)</sup>. La Carte bancaire Mastercard pour les Autres s'utilise comme une carte classique toutefois, dès que vous effectuez un paiement qui atteint le seuil que vous avez fixé (de 5 à 30 euros), vous déclenchez un don (de quelques centimes à 5 euros) pour 1 à 4 associations qui vous tiennent à cœur<sup>(3)</sup>.

(1) Confirmation Mobile nécessite un contrat de Banque à Distance pour accéder à votre espace personnel, d'avoir installé sur votre smartphone l'application mobile Crédit Mutuel, d'avoir enregistré votre numéro de téléphone portable dans vos coordonnées personnelles depuis votre espace personnel sur le site de la banque et une connexion internet pour confirmer l'opération.

(2) Appel local non surtaxé.

(3) Après imposition au taux libératoire réduit de 5 % et prélèvements sociaux.

(4) Une à quatre associations parmi Aide et Action, Amnesty International, Croix-Rouge Française, Fondation Armée du Salut, France Active, Habitat et Humanisme, Handicap International, La Cimade, Médecins du monde, Association Petits Princes, Secours Catholique, UNICEF, Institut Paoli-Calmettes.

## CONTACT LE MAGAZINE DES SOCIÉTAIRES

éditée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel  
34, rue du Wacken – 67913 Strasbourg Cedex 9

Tirage de ce numéro : 664 000 exemplaires • Directeur de la publication : Jean-Luc Schenckbecher • Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2018  
• Rédactrice en chef/coordination : Carole Pecquet • Rédaction : Corinne Maix, Jean de Miscal, Louis-Philippe Feuerstein, Gérard Leseul, Emmanuelle Bejat • Réalisation : CCS Atelier Graphique • Impression : SOFEDIS (03 88 14 89 00) • Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, ce magazine ne peut être considéré comme contractuel. La validité des chiffres, conditions, réglementations vous sera confirmée par votre Caisse de Crédit Mutuel.

CAISSE FÉDÉRALE DE CRÉDIT MUTUEL ET CAISSES AFFILIÉES, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr)), contrats d'assurances de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le code des assurances et MTRL, Mutuelle Nationale relevant du Livre II du code de la mutualité.

CM-CIC AGENCE IMMOBILIERE (AFEDIM) : filiale à 100 % du groupe bancaire Crédit Mutuel-CM11 SAS au capital de 780 000 euros dont le siège social est 34 rue du Wacken 67000 Strasbourg, RCS Strasbourg B 387 468 382 - Carte professionnelle : Transactions sur immeubles et fonds de commerce et gestion immobilière n° 30/2006 (sans réception de fonds, effet ou valeur) délivrée par la Préfecture du Bas-Rhin - Garanties financières : BECM, 34 rue du Wacken Strasbourg.

## → RÉFORME DE L'ASSURANCE MALADIE

Après s'être dotée d'une protection maladie vraiment universelle, la France personnalise son dispositif de couverture santé en 2018. Découvrez ce qui change !



Gettyimages

# Tous assurés !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les conditions pour être pris en charge par l'Assurance Maladie se sont largement assouplies, pour les salariés comme pour les personnes sans emploi. Concrètement, salariés et non-salariés n'ont plus à justifier d'une période minimale d'activité, et toute personne qui réside de façon stable et régulière en France depuis au moins 3 mois peut demander son affiliation au régime de Sécurité sociale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), du Régime Social des Indépendants (RSI) ou de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

### Chacun son numéro de Sécu<sup>(1)</sup> !

Autre conséquence directe de cette nouvelle protection universelle maladie : toutes les personnes majeures sans activité professionnelle ont droit à la prise en charge de leurs frais de santé à titre personnel. Cela revient à supprimer le statut d'ayant droit pour les personnes majeures, qui bénéficiaient jusqu'alors de cette protection sociale du fait de leur statut de conjoint ou d'enfant. Depuis le 31 décembre 2017 pour les assurés relevant du régime obligatoire MSA, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour les assurés des régimes CPAM et RSI, et au fil de l'eau pour les jeunes qui atteignent leur majorité : toute personne majeure devient un assuré social à titre personnel et de manière continue tout au long de sa vie.

### Des avantages très concrets

Grâce à ce changement, chacun peut rester dans son régime d'assurance maladie, même en cas de changements dans sa vie professionnelle ou familiale. Cela garantit une prise en charge continue des frais de santé et évite des périodes de rupture de droit et de démarches administratives compliquées.

Autre avantage : chaque assuré reçoit ses décomptes individuels de remboursement et perçoit ses remboursements sur son propre compte bancaire. Un vrai plus pour la confidentialité et pour l'autonomie de chacun. Dans le cas d'une séparation ou d'un veuvage, le conjoint sans activité professionnelle conserve ainsi ses droits à l'assurance maladie sans aucune démarche.

### Le saviez-vous ?

- Toute personne qui naît en France est inscrite au répertoire national d'identification des personnes physiques de l'Insee et se voit attribuer un numéro (NIR) qui sert aux organismes d'assurance maladie pour la délivrance des cartes vitales. C'est pourquoi ce numéro est plus connu sous le nom de numéro de Sécurité sociale. Ces 13 chiffres se composent de cette façon : le sexe (1 chiffre), l'année de naissance (2 chiffres), le mois de naissance (2 chiffres) et le lieu de naissance

(5 chiffres). Les 3 chiffres suivants correspondent à un numéro d'ordre pour distinguer les personnes nées au même lieu à la même période.

- **• Votre enfant fait ses études à l'étranger ?** Grâce aux Pack Abroad et à son volet Santé Jeunes à l'étranger, il a accès à Médecin Direct, un service de consultation médicale en ligne<sup>(2)</sup>. En complément de la médecine de terrain, ces médecins français conseillent, orientent, rassurent et peuvent aussi prescrire des ordonnances en ligne.

### DES QUESTIONS ?

Le site [ameli.fr](http://ameli.fr) de l'Assurance Maladie vous dit tout sur la **protection universelle maladie** dans sa rubrique "Droits et démarches". Les actuels ayants droit peuvent conserver ce statut jusqu'au 31 décembre 2019 ou demander leur inscription individuelle dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018 en remplissant le formulaire à télécharger sur ce site. En tant qu'assuré Santé au Crédit Mutuel, n'hésitez pas à joindre TELSANTE au 03 88 14 00 33<sup>(3)</sup> si vous avez des questions sur cette réforme ou sur votre contrat.

(1) Numéro de sécurité sociale. (2) La téléconsultation médicale est un service rendu possible grâce à un contrat de télé-médecine signé avec l'ARS d'Ile-de-France et une autorisation de la CNIL (n°1895186). (3) Coût d'un appel local.

## → NOS ORIGINES

Les mouvements d'épargne et de crédit développés autour de l'idée coopérative d'entraide, ont trouvé une inspiration forte dans le modèle de Frédéric-Guillaume Raiffeisen dont nous fêtons cette année le bicentenaire de la naissance.



Portrait de Frédéric-Guillaume Raiffeisen.  
MUSÉE DE NEUWIED



## 1818-2018 : 200 ans de mutualisme !

**L**e vrai point de départ du modèle de la banque mutualiste se situe en Rhénanie avec Frédéric-Guillaume Raiffeisen. De la Société de secours aux agriculteurs démunis de Flammersfeld fondée en 1849 à la Caisse centrale agricole pour l'Allemagne de 1876, Raiffeisen construisit par étapes les trois étages d'un système bancaire coopératif doté de caisses locales, caisses régionales et d'une fédération nationale.

### Le point de départ

Dans les années 1850, le monde rural est fragilisé par des récoltes peu abondantes et des famines répétées. À l'époque, le caractère aléatoire des récoltes et les difficultés de conservation et de rendement du cheptel sont palliés par des crédits d'urgence, favorisant le développement de la paupérisation. Le monde paysan est ainsi confronté au problème de surendettement. La question de la survie des populations,

difficilement prise en charge par l'Etat, revêt un caractère d'urgence. Les solidarités sont alors davantage organisées autour de la paroisse. Les motivations religieuses se mêlant aux nécessités économiques, les clergés catholique et protestant développent des expériences de mobilisation de l'épargne et d'encadrement du crédit.

### La naissance d'un défi

Raiffeisen a mis en évidence le lien entre pauvreté et dépendance. Pour sortir de ce cercle vicieux, il a su construire un système progressivement coopératif et autonome. Basé sur l'épargne, le prêt et la caution mutuelle, il en a théorisé les principes efficaces :

- **Auto-assistance** : les membres partagent un même intérêt à joindre leurs forces pour obtenir un meilleur accès au marché, tant pour leur intérêt personnel que pour l'intérêt commun.

- **Auto-administration** : les membres sont démocratiquement impliqués dans l'organisation et la gouvernance de leurs entreprises.
- **Auto-responsabilité** : les membres sont responsables collectivement et s'impliquent individuellement dans le développement pérenne et durable de leur coopérative.

Les grands principes de fonctionnement sont fixés dans son ouvrage de 1866, intitulé "Les caisses mutuelles de prêts en tant que moyen de résoudre la misère de la population rurale". **Localisme, autonomie, sociétariat, gestion désintéressée, responsabilité illimitée, absence d'activités spéculatives** sont au cœur du modèle Raiffeisen qui, dès les années 1870, est solidement implanté en Allemagne et en Autriche. Celui-ci va ensuite se diffuser en France par deux voies indépendantes :

- Suite à l'annexion allemande de l'Alsace-Moselle après la guerre de 1870, dix-huit caisses locales sont créées en 1882. Trois ans plus tard, l'étage régional apparaît avec la création des fédérations des Caisses Raiffeisen de Basse-Alsace, de Haute-Alsace puis de Lorraine. En 1901, la fédération d'Alsace-Lorraine regroupe 389 caisses et 40 500 sociétaires. Les fondations du Crédit Mutuel sont posées.
- Sur le reste du territoire français, l'essor des caisses coopératives est beaucoup plus fragmenté, du fait de l'intervention d'acteurs multiples : syndicats agricoles, sociétés d'agronomie, pouvoirs publics. Dans ce contexte complexe, Louis Durand et Ludovic de Besse favorisèrent la création de caisses de crédit rural ou de crédit populaire en France. Louis Durand (1859-1916), avocat à Lyon, sera un grand propagateur des idées de Raiffeisen en France : *"Nous nous proposons de propager en France le système de coopération de crédit qu'inaugura, il y a cinquante ans, un grand bienfaiteur du peuple, Frédéric-Guillaume Raiffeisen. Il y a un merveilleux accord entre les principes économiques et les principes moraux..."* écrivait-il en 1894. Il fonde en juillet 1893 l'Union des caisses rurales et ouvrières françaises (Ucrof) qui dès 1896 fédère 500 caisses et qui donnera naissance au Crédit Mutuel.

## Un accord entre morale et science économique

Partout en Europe continentale d'autres utopistes pragmatiques ont repris, développé, adapté les idées de Raiffeisen et y ont puisé leur inspiration en termes de faisabilité économique, voire de rentabilité. Dans la banque, ces principes ont été historiquement déclinés en cinq points : les crédits ne sont accordés qu'aux sociétaires, les sociétaires sont responsables de façon illimitée, l'action de la caisse est limitée à une zone restreinte, les fonctions d'administrateur sont bénévoles, l'excédent financier n'est pas distribué. La permanence de ces principes novateurs a assuré la réussite du modèle bancaire initié par Raiffeisen. Le succès de ses idées s'explique aussi par la capacité des coopératives d'épargne et de crédit à répondre aux besoins et aux attentes des popula-



tions. Charles Gide, grand économiste du début du siècle dernier, rappelait déjà que l'idée coopérative est née "de la pratique de la vie et des besoins de la classe ouvrière. Elle n'est pas éclosée un jour dans le cerveau de quelques savants, elle est née des entrailles mêmes du peuple".

## De l'idée à la pratique

Ces idées modernes de solidarité traduites en principes et en modalités concrètes d'organisation sont à l'origine

de nombreux organismes agricoles et bancaires en Europe et dans le monde. Aujourd'hui, plus de 900 000 coopératives (agricoles ou de crédit), réunissant 800 millions de membres dans plus de 100 pays, sur tous les continents, ont adopté les principes de Raiffeisen : les banques Raiffeisen suisses, autrichiennes, allemandes et luxembourgeoises, le Mouvement Desjardins au Canada, la banque Norinchukin au Japon, ou encore Sicredi au Brésil... et bien sûr le Crédit Mutuel.

De nouvelles coopératives d'épargne et de crédit se développent également dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie grâce à la coopération technique de plusieurs banques Raiffeisen dont le Crédit Mutuel au travers de son Centre International. Le but étant l'autonomie et l'indépendance des nouveaux réseaux coopératifs mis en place, respectant ainsi les principes fondateurs de Raiffeisen.

## UNE BIOGRAPHIE CONSACRÉE À FRÉDÉRIC-GUILLAUME RAIFFEISEN AUX ÉDITIONS DU QUOTIDIEN

Certaines œuvres influent plus que d'autres sur le sort des peuples. Celle de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, pionnier du mutualisme, est de celles-là. Né le 30 mars 1818 dans le Westerwald, Raiffeisen a grandi dans une région pauvre qui souffrira particulièrement de la crise des années 1840. Obligé d'interrompre une carrière prometteuse dans l'armée, il devient bourgmestre et a successivement en charge les districts de Weyerbusch, Flammersfeld et Heddesdorf. Afin de venir en aide à ses administrés, il crée d'abord une association pour lutter contre la famine, puis une société de secours, une association de bienfaisance et, enfin, une coopérative de prêts. Malvoyant, veuf avec quatre enfants à charge, Raiffeisen prend une retraite anticipée mais poursuit son œuvre et fonde une organisation coopérative à trois niveaux. C'est le début d'un mouvement mutualiste qui prendra une dimension planétaire. Et, même si le monde a beaucoup évolué depuis, l'esprit insufflé par le fondateur reste encore très vivant.



**Raiffeisen**  
par M. Jean-Marie SAYS  
14,5 x 22,5 cm, 425 pages  
Prix : 22 €

[www.livreachezvous.fr/raiffeisen.html](http://www.livreachezvous.fr/raiffeisen.html)



## → ÉCOLOGIE

La planète croule sous les déchets, les océans sont envahis de plastique, nos poubelles familiales ont grossi de près de 300 kilos ces 40 dernières années... Il y a urgence à changer nos comportements de consommateurs. Et ce n'est pas si compliqué !



Gettyimages

# On se met tous au zéro déchet ?

**E**n matière de déchets, les projections sont alarmantes et les progrès réalisés en matière de tri et de recyclage ne doivent pas nous faire oublier un principe de bon sens : produisons d'abord un minimum de déchets avant de chercher à nous en débarrasser ! L'idée entre doucement dans les mœurs, les industriels utilisent de plus en plus de matières premières issues du recyclage, les politiques publiques s'en mêlent et initient des appels à projets pour des Territoires "zéro déchet, zéro gaspillage". Sur le papier, les planètes semblent alignées pour que les déchets diminuent enfin.

### Du collectif au particulier

Il y a des villes qui militent pour la suppression des sacs plastiques, celles qui luttent contre le gaspillage alimentaire dans leurs services de restauration collective, celles qui jouent à fond la carte des circuits courts et des recycleries ou qui proposent des déchetteries spéciales pour les professionnels du BTP... A l'échelle d'un territoire, les résultats comptent ! Encore faut-il ne pas s'endormir sur ces lauriers collectifs et prendre chacun nos responsabilités en matière de réduction des déchets. Bea Johnson, une jeune française installée à San Francisco est la tête de file du mouvement international "zero waste" qui prône cinq nou-

velles règles de consommation : refuser le superflu, réduire le nécessaire, réutiliser ce que l'on achète, recycler tout ce que l'on n'a pas pu refuser et composter le reste. Ses résultats sont éloquentes : la poubelle annuelle de la famille tient dans un bocal d'un quart de litre !

### De la prise de conscience aux actes

Un petit inventaire de nos poubelles de tri, de notre frigo, de nos placards, de notre cave... devrait nous aider à corriger les plus néfastes de nos habitudes de consommation : 1/3 de nos poubelles est rempli d'emballages et 40 % de leur contenu est compostable. Nous jetons en moyenne par an et par habitant 29 kg de produits alimentaires, dont 7 kg encore emballés. Plus d'un milliard de piles et accumulateurs sont vendus en France chaque année (et trop souvent jetés à la poubelle). Chaque Français jette entre 16 et 20 kg d'équipements électrique et électronique par an. Alors, en achetant sur les marchés, en vrac ou en amenant ses conditionnements, en faisant des listes de courses, en bannissant les produits jetables (vaisselle, lingettes, stylos), en prenant l'habitude de composter ses déchets organiques, en achetant d'occasion ou en réparant ce qui est cassé, en donnant ses vieux vêtements ou objets...

Nous pouvons réduire de façon importante ces déchets qui asphyxient notre environnement, tout en améliorant notre quotidien et en faisant des économies.

### HALTE AU SYNDROME DU DEVOIR ACCOMPLI

J'ai trié, j'ai fait ma part ? Pas tout à fait :

- 40 % des déchets plastiques sont entassés dans des décharges et polluent nos écosystèmes.
- 30 % passent au travers des filières de tri et de retraitement et finissent dans la nature.
- Sur les 30 % restants : 14 % sont incinérés (ils produisent de l'énergie mais aussi des émissions polluantes et des déchets dangereux) et les autres sont transformés en granulés de plastique qui pourront être réutilisés par thermoformage. Mais seuls 2 % seront recyclés plus d'une fois.

Si nous continuons à utiliser autant de plastique, d'ici 2050 nous aurons doublé le volume de plastique dont on ne peut se débarrasser et le poids de plastique contenu dans les océans sera équivalent au poids de leur faune !<sup>(1)</sup>

(1) Source : vidéo d'Anna Moreau et Simon Lehmann, publiée sur lemonde.fr en septembre 2017

Gettyimages



## → ACHATS IMPRÉVUS

Pour faire face à une dépense imprévue, pensez à deux solutions toutes simples, accessibles depuis l'application mobile Crédit Mutuel.

# Votre solution crédit à la carte

**L**e lave-linge qui tombe en panne, la voiture qui ne démarre plus... il n'est pas toujours possible de programmer ses dépenses ! Et puis, pourquoi renoncer à un achat coup de cœur ou spontané, quand il suffirait de pouvoir étaler cet achat ou de le financer avec votre épargne ? Pour apporter de la souplesse à la gestion de vos dépenses, le Crédit Mutuel propose deux solutions toutes simples, qui permettent de régler par carte en magasin, puis de sélectionner ensuite la solution de financement la plus adaptée. Ces solutions reposent sur une confiance mutuelle, une bonne compréhension de vos attentes quotidiennes et sur les fonctionnalités de l'application mobile Crédit Mutuel. Pour en bénéficier, téléchargez l'application mobile Crédit Mutuel et demandez vos identifiants de banque à distance à votre conseiller Crédit Mutuel. Ils sont gratuits !

### Quelle solution choisir ?

Avec Passeport Achat<sup>(1)</sup>, vous réglez une dépense de 1 000 euros à 5 000 euros

grâce à l'augmentation temporaire du plafond d'achat de votre carte. Si le montant à payer n'est pas disponible sur votre compte, vous disposez de 30 jours pour puiser dans votre épargne ou pour solliciter un crédit à la consommation de ce montant. Durant ce délai, ce service ne vous coûte rien.

Avec le crédit renouvelable Etalis<sup>(2)</sup>, vous pouvez fractionner le paiement de votre achat sur 4 à 18 mois, dans la limite de 3 000 euros et du montant de votre autorisation. Après avoir réglé normalement votre achat, par carte ou par chèque, vous disposez d'un délai de 10 jours pour demander l'étalement de cette dépense. Votre compte est recredité du montant de l'achat, puis la mensualité de votre crédit renouvelable est débitée chaque mois.

C'est à vous d'arbitrer pour choisir la solution la plus adaptée à votre situation. Une simulation des remboursements calculée par votre application vous aidera à y voir plus clair, mais vous pouvez aussi en discuter avec votre

conseiller, qui vous détaillera les atouts de chacune de ces solutions. Le premier étant votre liberté d'acheter au bon moment !

### Solutions du magasin ou solutions de votre banque ?

Tracts promotionnels, affichettes en magasin, arguments du vendeur... des facilités de paiement sont bien souvent proposées sur le point de vente. Concrètement un organisme de crédit, partenaire de l'enseigne, vous accorde un crédit gratuit pour régler un achat important en plusieurs fois sans frais. Les démarches et les justificatifs pour bénéficier de cette offre sont toujours plus longs que les démarches à effectuer directement sur votre appli Crédit Mutuel pour débloquer une facilité de paiement similaire. En prime, avec votre banque, vous faites le choix d'un interlocuteur de confiance, qui affiche des conditions claires, sans surprises. Vous payez directement avec votre carte, en toute discrétion !

## 3 ÉTAPES POUR PROFITER DE CES SERVICES

- 1 : Téléchargez gratuitement l'application mobile Crédit Mutuel
- 2 : Simulez un crédit en cas de dépense imprévue ou importante
- 3 : Faites votre choix : paiement en plusieurs fois ou augmentation de votre plafond carte

(1) Sous réserve d'éligibilité de votre dossier. Le service Passeport Achat est limité à un achat par mois, en boutique uniquement.  
(2) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel et après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

## → NOUVEAUTÉ

La Loi de finances 2018, publiée le 31 décembre au Journal Officiel, compte des changements qui touchent de près vos investissements immobiliers. Ce qu'il faut retenir !



Gettyimages

# Cinq nouveautés qui font bouger l'immobilier

## La disparition progressive de la taxe d'habitation

Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron, la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables est à l'ordre du jour. Une bonne nouvelle pour les locataires et les propriétaires célibataires dont le revenu fiscal annuel de référence est inférieur à 27 000 euros, pour les couples dont les revenus n'excèdent pas 43 000 euros par an ou encore pour les couples avec deux enfants

qui ne dépassent pas 55 000 euros de revenus annuels. Sa mise en œuvre sera progressive avec une première baisse de 30 % pour les ménages concernés en 2018, puis de 65 % en 2019, avant une exonération complète en 2020.

## L'imposition de l'épargne logement

C'est souvent la première pierre d'un projet immobilier et son intérêt reste intact pour vous constituer un apport et obtenir des prêts immobiliers. Cependant, il faut savoir que les nouveaux

Plans et Comptes Epargne Logement (PEL et CEL), ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 seront taxés dès la première année. Concrètement, vos intérêts se verront appliquer le prélèvement forfaitaire unique de 30 %, soit 12,8 % de prélèvement libératoire et 17,2 % de prélèvements sociaux ou sur option à l'impôt sur le revenu. Si vous faites partie de ceux qui ont d'anciens Plans et Comptes d'Epargne Logement, la seule différence sera une hausse des prélèvements sociaux de 15 % à 17,2 %.

## De nouvelles règles pour le Prêt à Taux Zéro



L'année passée a été excellente pour le marché de l'immobilier, toujours boosté par des taux historiquement bas et un désir intact des Français pour l'acquisition de leur résidence principale. Si vous êtes primo-accédant et que vous espérez devenir propriétaire de votre habitation tout en économisant sur votre budget, l'impor-



tant coup de pouce du Prêt à Taux Zéro (PTZ) connaît, dès 2018 quelques aménagements, selon la nature de votre projet et sa situation géographique, tout en restant soumis à certains barèmes de revenus.

Dans les zones tendues (A, A bis et B1) où l'offre est inférieure à la demande, comme c'est souvent le cas dans les grandes agglomérations : le PTZ est prolongé de quatre ans, jusqu'au 31 décembre 2021, mais uniquement sur les logements neufs. Il disparaît pour les logements anciens.

Pour les zones B2 et C (hors grandes agglomérations et zones rurales), le PTZ peut financer<sup>(1)</sup> jusqu'à 20 % de l'achat d'un logement neuf, avant le 31 décembre 2019 et jusqu'à 40 % de l'achat d'un logement ancien à rénover (à condition que le budget travaux représente 25 % du prix).

Ces changements sont à prendre en compte dans vos critères de recherche d'un bien, sous peine de ne pas pouvoir intégrer le PTZ dans votre financement<sup>(1)</sup>.

## La prolongation du Crédit d'impôt pour travaux

Si vous êtes propriétaire de votre résidence principale et que vous envisagez des travaux de confort pour plus d'efficacité énergétique, sachez que le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE), est prolongé en 2018, mais qu'il se transforme, lui aussi.

Avant de passer à l'acte, vérifiez avec votre vendeur ou votre artisan quels investissements restent éligibles au dispositif<sup>(2)</sup> et réalisez les travaux avant le 30 juin. Petit à petit, les fenêtres vont sortir de la liste des tra-

voux éligibles (comme c'est déjà le cas pour les portes en 2018) et l'avantage fiscal passe dès cette année de 30 à 15 % de votre dépense. Pour rappel, le montant des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt est plafonné à 8 000 euros pour une personne seule et 16 000 euros pour un couple soumis à imposition commune<sup>(3)</sup>.

En 2019, le CITE changera à nouveau, au bénéfice d'une prime à l'investissement qui devrait renforcer son efficacité, grâce à plus d'immédiateté.

## 4 ans de plus pour investir en Pinel

L'avantage Pinel, qui accorde une réduction d'impôt aux investisseurs qui s'engagent à mettre leur acquisition neuve en location pendant 6 ans minimum, est prolongé pour 4 ans. Comme pour le PTZ, la mesure est désormais davantage ciblée sur les zones tendues (A, A bis et B1) pour concentrer la construction de logements, là où la demande est forte.

Pour les investisseurs qui cherchent un investissement à moindre risque, tout en faisant baisser leur impôt sur le revenu et en devenant propriétaire d'un investissement locatif, les opportunités dans les grandes agglomérations restent nombreuses.

L'Agence Immobilière du Crédit Mutuel, propose d'ailleurs un nouveau site internet ([www.creditmutuel-immobilier.fr](http://www.creditmutuel-immobilier.fr)) dédié aux achats d'immobilier neuf dans toute la France. Connectez-vous à ce site pour une première recherche parmi les 20 000 biens référencés, abonnez-vous à l'actualité immobilière et recevez des offres personnalisées.



Gettyimages

## INVESTIR DANS L'IMMOBILIER EN TOUTE CONFIANCE

L'investissement dans la pierre reste une valeur sûre pour se constituer un patrimoine ou préparer sa retraite. Boostés par la défiscalisation de type Pinel, ces achats méritent pourtant une décision mûrement réfléchie. Sachez que le choix de la commune importe autant que le choix du logement. Une forte demande, un vrai dynamisme économique, la qualité des transports et de la qualité de vie feront la rentabilité locative de votre bien, immédiatement et à long terme.

La situation géographique, la qualité de la construction et l'aménagement des pièces influencent aussi la facilité à louer. Pour être sûr d'un investissement, réalisé le plus souvent sur plan, faites confiance à un spécialiste immobilier reconnu, capable de vous proposer les réalisations de plusieurs promoteurs. Avec l'Agence Immobilière du Crédit Mutuel, 2 500 négociateurs en immobilier présents sur toute la France sont là pour vous conseiller et vous accompagner sur la totalité de votre projet : sélection, financement<sup>(1)</sup>, entretien, gestion de votre bien et de vos locataires !

## LES ZONES IMMOBILIÈRES : DÉCRYPTAGE

Le zonage A / B / C instauré depuis 2014, caractérise la tension du marché du logement en découplant le territoire en cinq zones. Il permet de moduler les dispositifs financiers d'aide à l'accession à la propriété et à la location en identifiant les zones les plus tendues (A bis) à la plus détendue (zone C).

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acquéreur les sommes versées. (2) Vous trouverez tous les détails des travaux éligibles sur le site de l'ADEME. (3) Majoré de 400 euros par personne à charge.

## → EMPRUNT IMMOBILIER

Le Crédit Mutuel innove et lance un nouvel avantage auprès de ses assurés : le Maintien de l'Acceptation Médicale. Ou comment contracter un nouvel emprunt immobilier sans se lancer dans de nouvelles et complexes formalités médicales. Explications :



Gettyimages

# Rassurer les emprunteurs

Thomas et Sophie ont respectivement 44 et 39 ans. Ils sont mariés et parents d'une petite Chloé. Il y a dix ans, ils sont devenus propriétaires et ont acheté un appartement, sur les hauteurs de Dijon. Pour financer leur achat de 250 000 euros, ils ont contracté un emprunt auprès du Crédit Mutuel, pour un montant de 200 000 euros. Aujourd'hui, ils ont rendez-vous avec leur conseiller pour lui annoncer une grande nouvelle : ils attendent un deuxième enfant. Garçon ou fille ? Ils ne savent pas encore. En revanche, Thomas et Sophie savent qu'ils vont devoir acheter une maison plus grande et donc renouveler, voire augmenter leur emprunt. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, leur conseiller les informe que le Crédit Mutuel pourra assurer leur nouveau prêt, sans aucune nouvelle formalité médicale, sans même la moindre question sur leur état de santé. Et il a ajouté : "C'est tout nouveau : c'est le Maintien de l'Acceptation Médicale, c'est une exclusivité du Crédit Mutuel."

### Un avantage unique sur le marché

L'assurance-emprunteur du Crédit Mutuel, souscrite pour garantir un emprunt, couvre les risques de décès, d'incapacité de travail, d'invalidité voire de perte d'emploi. Lorsque l'un de ces évé-

nements survient, l'assureur prend en charge tout ou partie des mensualités du crédit de l'assuré, en tenant compte de ses pertes de revenu.

Aujourd'hui, le Crédit Mutuel fait un pas de plus en direction de ses clients-sociétaires. Il ajoute un nouvel avantage à son contrat d'assurance-emprunteur : le Maintien de l'Acceptation Médicale. C'est-à-dire qu'en cas de nouvel emprunt, aucune nouvelle formalité médicale ne sera demandée à l'assuré<sup>(1)</sup>.

C'est la fin du parcours du combattant pour de très nombreux emprunteurs qui veulent assurer leur nouvel emprunt immobilier alors que leur état de santé s'est dégradé. En répondant par une solution humaine et solidaire à un vrai problème de société, le Crédit Mutuel affiche une nouvelle fois sa volonté d'en faire plus pour ses assurés.

### Une question de confiance

Pour le Crédit Mutuel, fort de ses valeurs de solidarité et de mutualisme, la dégradation éventuelle de l'état de santé ne doit pas empêcher la réalisation d'un nouveau projet. C'est une question de confiance mutuelle à l'égard des 3,2 millions d'emprunteurs déjà assurés au Crédit Mutuel qui profitent de cette nouveauté et de ceux à venir qui bénéficieront désormais eux aussi de cet avantage exclusif. Quand le Crédit Mutuel accorde sa confiance à un client sociétaire, c'est une fois pour toutes. Et il est la seule banque à accorder une telle confiance.

Thomas et Sophie sont rassurés : ils vont pouvoir acheter une nouvelle maison et préparer l'arrivée du bébé... en toute confiance.

(1) Selon conditions figurant dans la notice d'informations disponible en Caisse.



27 ans

**1<sup>er</sup> achat**  
En couple  
Résidence principale  
Emprunt : 150 000 €

Démarche d'acceptation médicale



33 ans

**2<sup>e</sup> achat**  
En couple + 1 enfant  
Résidence principale  
Emprunt : 200 000 €

Aucune formalité médicale



45 ans

**3<sup>e</sup> achat**  
En couple + 2 enfants  
Résidence principale  
Emprunt : 220 000 €

Aucune formalité médicale



→ **SOUTIEN  
SCOLAIRE ET  
PSYCHOLOGIQUE**

Le bac, des examens d'entrée, une classe prépa... les lycéens et les étudiants ne sont pas tous égaux face au stress de ces échéances. Un soutien par des professionnels peut être un sérieux atout pour réussir...



Gettyimages

# Un coup de pouce pour réussir ses études !

**D**es notes en baisse, une motivation en berne, ces signes d'alerte ne sont pas une fatalité dans une "carrière" de lycéen ou d'étudiant. La fatigue, le stress des examens, le rythme qui s'accélère, l'incertitude de l'orientation scolaire peuvent générer des difficultés à se concentrer, à s'organiser, à donner le meilleur de soi. Pour accompagner ses jeunes clients et leurs parents dans cette étape importante pour leur avenir, le Crédit Mutuel propose gratuitement aux jeunes clients du Crédit Mutuel, titulaires d'une Formule VIP, d'un Eurocompte Jeunes ou d'un Eurocompte VIP, deux nouveaux services : un coaching scolaire et un soutien psychologique spécialement adaptés aux jeunes de moins de 25 ans.

## Coaché pour réussir

Le coaching scolaire ne se substitue pas à d'éventuels cours de soutien ou de rattrapage, il vise, de manière plus générale, à résoudre un problème d'attitude et de méthodologie face au travail scolaire. Grâce au diagnostic d'un conseiller spécialisé, le jeune étudiant va acquérir des méthodes de travail efficaces, organiser ses révisions, profiter de conseils pratiques pour mieux gérer son temps et son stress, se préparer au passage d'un oral... Grâce à cette aide extérieure, le jeune reprend confiance en lui, gagne en

autonomie, retrouve du sens à ses apprentissages, bien mieux qu'avec l'aide d'un proche, trop impliqué, moins patient et pas toujours en capacité de l'aider. Un coup de pouce bienvenu pour aborder les épreuves avec sérénité et confiance.

## C'est bon d'être écouté

Chez d'autres jeunes, les difficultés peuvent être plus psychologiques et nécessiter un accompagnement par un professionnel qui les aidera à exprimer leurs difficultés, leurs angoisses ou à faire face à une situation personnelle qui rend difficile un plein investissement dans leurs études ou leurs projets d'avenir. Grâce à un accompagnement de 3 mois par un psychologue, à distance ou en cabinet, il est possible de lever les blocages, d'identifier ses ressources, de retrouver de l'énergie et des repères pour mener à bien ses projets.

## Passez à l'action

Pour donner à chacun les moyens de réussir, le Crédit Mutuel propose ses nouveaux services de l'offre Objectif Emploi Orientation gratuitement à ses jeunes clients détenteurs d'une formule VIP, d'un Eurocompte Jeunes ou d'un Eurocompte VIP. Ils se déclenchent sur simple coup de fil ou demande en ligne, puis via un entretien d'évaluation de la situation du jeune. À partir de ce diagnostic, l'équipe de

conseillers Orientation Emploi proposent plusieurs séances de 30 à 90 minutes de coaching scolaire ou une série d'entretiens avec un psychologue, afin de répondre au besoin d'accompagnement le plus utile pour votre enfant.

### UNE OFFRE COMPLÈTE D'ACCOMPAGNEMENT DES 16/25 ANS

- Avec son site objectif-emploi-orientation.fr et l'application mobile du même nom, le Crédit Mutuel met à disposition de tous une mine d'infos pratiques et de conseils emploi et orientation.
- Le site propose aussi plusieurs services personnalisés, réservés aux jeunes clients du Crédit Mutuel titulaires d'une Formule VIP, d'un Eurocompte Jeunes ou d'un Eurocompte Jeunes Actifs :

Le coaching Orientation, l'aide à l'optimisation du parcours professionnel, le coaching Recherche d'emploi, de contrat en alternance ou de stage, ou encore le service Allo Infos pratiques. Profitez de cet accompagnement professionnel, personnalisé, en version rapide ou sur la durée... pour atteindre plus vite vos objectifs !

## → LA VUE AU VOLANT

Une bonne vision est indispensable pour garantir votre sécurité et celle des autres.



Gettyimages

## La vue, élément vital pour circuler sur la route

Élément essentiel de la vie d'un être humain, la vue permet de percevoir le monde extérieur et de s'y mouvoir. Quel que soit son mode de déplacement, à pieds, à vélo ou en conduisant un véhicule motorisé, il s'agit d'un organe vital qu'il faut chouchouter.

### Son évolution avec l'âge

Avant 9 ans, les enfants ont des difficultés à percevoir les dangers de la circulation routière, leur champ de vision est plus restreint (environ 70° contre 180° pour un adulte). De 10 à 20 ans, la vue s'est stabilisée et on a pu corriger les éventuelles anomalies mais un examen est nécessaire chez un ophtalmologue au moment

de passer le permis de conduire. Pour conserver de bonnes capacités visuelles, des gestes simples sont importants : porter des lunettes de soleil, faire des pauses régulières devant l'écran d'ordinateur ou les jeux vidéo, garder ses lunettes en permanence lorsqu'on doit en porter.

De 20 à 60 ans, certains éléments de la vie demandent une attention particulière : la pratique de sports, l'usage d'écrans, la grossesse... sans oublier de guetter le moindre signe de fatigue au volant. Un bilan complet de la vue est recommandé au passage de la quarantaine. L'âge de la presbytie est en effet le moment opportun pour vérifier qu'aucune pathologie liée au vieillissement ne commence à se développer.

Au-delà de 60 ans, certaines activités de la vie quotidienne présentent des difficultés ignorées jusqu'alors. Des visites régulières chez l'ophtalmologue sont indispensables (au moins tous les deux ans). Trois pathologies sont plus particulièrement liées à l'âge : la cataracte qui concerne environ 38 % des plus de 65 ans, le glaucome qui touche 1,5 million de personnes en France, dont 500 000 ignorent en être atteintes, et la DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age) qui se développe à partir de 50 ans et peut évoluer vers une perte totale de la vision centrale. Pour cette dernière maladie, la prévention est essentielle : on estime à seulement 25 % le nombre de personnes qui consultent assez tôt pour bénéficier d'un traitement.



## Ces produits qui altèrent la vision

### L'alcool

Lorsqu'on a consommé de l'alcool, les yeux s'avèrent plus sensibles à l'éblouissement car les muscles qui contrôlent l'ouverture et la fermeture de la pupille en fonction de la luminosité fonctionnent au ralenti. Le temps de récupération après éblouissement augmente et on reste aveuglé plus longtemps. Un effet qui est aggravé par la fatigue et l'inconfort ressenti au niveau des yeux, c'est le phénomène des yeux rouges, dû aux vaisseaux sanguins qui se sont dilatés à cause de l'alcool, entraînant picotements et démangeaisons. Par ailleurs, la consommation d'alcool entraîne un rétrécissement du champ visuel : les zones périphériques ne sont plus perçues correctement et la vision se restreint au centre. Les muscles oculomoteurs, qui contrôlent le mouvement de l'œil dans son orbite, sont aussi moins performants et le regard moins mobile, à tendance à se fixer. De même, l'évaluation des distances est perturbée.

Impliquée dans l'évaluation des longueurs, de la largeur et de la profondeur, la vision binoculaire est transformée, le conducteur peut alors freiner trop tôt ou trop tardivement, ou bien s'engager dans un passage trop étroit pour son véhicule. À un fort taux d'alcool, la vision peut aussi se doubler et devenir trouble. Le système nerveux fonctionne de fait au ralenti et la rétine n'envoie plus assez d'informations pour permettre au cerveau de percevoir une image nette.

### Les drogues

Elles perturbent les sens et la capacité du cerveau à traiter les informations. Elles rendent le conducteur inapte à la conduite quel que soit le produit absorbé. La consommation de cannabis fréquemment associée à celle de l'alcool représente un réel danger pour les usagers de la route puisque les effets des deux substances se conjuguent et s'amplifient mutuellement. En dehors des autres effets, toutes les drogues entraînent des troubles de la vision : perte de définitions et hallucinations, diminution de l'acuité visuelle, taches scintillantes, éblouissement, vision nocturne fortement altérée, vision floue, hallucinations.

### Les médicaments

La prise de certains médicaments peut aussi conduire à un dysfonctionnement des yeux. Les effets secondaires les plus fréquents sont la sécheresse oculaire, une plus grande sensibilité à la lumière, l'apparition d'éblouissements, une vision floue, une perception spatiale modifiée ou des difficultés d'ajustement lors du passage de l'obscurité à la lumière. Voici un aperçu des médicaments pouvant influencer sur la vision : les antibiotiques, les anti-inflammatoires, les antiarythmiques, les analgésiques, les anxiolytiques, les médicaments pour l'hypertension, les traitements anti-allergiques, la pilule contraceptive... En cas de problème, une visite chez le médecin s'impose et un traitement alternatif pourra vous être prescrit.

### Rester vigilant...

Plus de 90 % des décisions et des gestes nécessaires à la conduite dépendent des yeux. Mais même en bénéficiant d'une bonne vue le système visuel peut être pris à défaut. Il travaille en effet dans une certaine logique et à partir de notions acquises. Il a appris que les arbres de chaque côté de la route sont immobiles, bien que les plus proches semblent se déplacer très vite, tandis que ceux de l'horizon paraissent immobiles. De la même façon, une très petite voiture peut paraître plus éloignée du conducteur qu'elle ne l'est en réalité. Il arrive fréquemment que lors d'un accident, un conducteur déclare : "pourtant je n'ai rien vu venir", il est possible qu'il

ait été victime de sa "tache aveugle". Cela correspond à un endroit dans l'œil où la rétine est reliée au nerf optique et aux vaisseaux sanguins. Cette petite zone ne capte donc pas les images. C'est le cerveau qui complète naturellement le petit manque avec l'image qu'il voit autour. Quand les deux yeux regardent dans la même direction, il n'y a aucun problème, car les deux taches aveugles ne se superposent pas. Du coup, ce que ne voit pas un œil, l'autre le voit.

En revanche, quand un œil seulement regarde, il peut, dans un paysage, manquer un détail d'importance. Nombre de deux-roues sont ainsi percutés chaque année par des automobilistes qui n'avaient pas pris la précaution de tourner la tête et de vérifier avec les deux yeux. On rappellera que plus on va vite, plus le champ de vision se restreint : si un piéton a un champ de vision de 180°, à partir de 5 km/h, celui d'un automobiliste commence à se restreindre et à 130 km/h il ne sera plus que de 30°.

Que nous réserve l'avenir ? La voiture autonome et connectée répondra-t-elle à notre besoin de mobilité en toutes circonstances ? La technologie arrivera-t-elle à remplacer un des sens aujourd'hui indispensable à la conduite ?

*Article paru dans la revue  
L'Automobiliste éditée  
par l'Automobile Club Association.*

(1) L'ensemble des offres et services proposé est soumis à conditions dont le détail vous sera précisé en Caisse de Crédit Mutuel. Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans les conditions générales disponibles en Caisse.

## ZOOM SUR L'AUTOMOBILE CLUB



Le Crédit Mutuel, partenaire de l'Automobile Club Association, vous propose d'adhérer à ce service dans le cadre de son assurance auto. Cette offre de services comprend<sup>(1)</sup> :

- **une garantie Information et Protection Juridique automobile** qui couvre entre autres les litiges relatifs à l'utilisation et la possession du véhicule assuré,
- **la prise en charge des stages de récupération** de points du permis de conduire pour l'ensemble des conducteurs désignés,
- **en cas de retrait immédiat du permis** : le rapatriement du conducteur et des passagers et la mise en sécurité du véhicule assuré sur le contrat,
- **l'accès à diverses réductions** : contrôle technique, location de véhicule, réparations...
- **l'accès à des stages** de maintien à niveau des connaissances et entraînement au code de la route sur Internet.

## → SOLIDARITÉ

Fidèle aux valeurs coopératives et mutualistes propres au Crédit Mutuel, le Centre International du Crédit Mutuel a pour vocation de faciliter la bancarisation des pays en développement et de lutter pour l'accès des populations défavorisées au financement.



AdobeStock.

# CICM : le mutualisme en actions !

Créé il y a près de 40 ans, le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) est une association qui agit de manière désintéressée et pragmatique. Le CICM a pour mission de faciliter la bancarisation des populations d'un territoire, et par extension, d'améliorer leurs conditions de vie en leur donnant les moyens de leur propre développement.

## Donner les moyens de se développer

Grâce aux réseaux déployés dans quatre pays d'Afrique et deux pays d'Asie – Congo, Centrafrique, Niger, Burkina Faso, Cambodge et Philippines - le CICM permet aux sociétaires de sécuriser leurs revenus, d'accéder à l'emprunt ou au micro-crédit et de concrétiser des projets professionnels ou particuliers.

Depuis l'origine, le CICM a ainsi contribué à faire vivre la différence coopérative en accompagnant vers l'autonomie des institutions qui proposent aujourd'hui des services financiers à plus de 450 000 sociétaires.

Le CICM développe son action en nouant également des relations avec les bailleurs de fonds actifs sur l'aide aux pays émergents.

## Les principes d'action du CICM

Le CICM attache une importance particulière à :

- la proximité, qui se manifeste par l'ouverture de Caisses et de points de vente au plus près des populations, dans des configurations adaptées aux spécificités locales ;

- la démocratie, qui offre la possibilité à chaque sociétaire, en souscrivant une part sociale, de devenir copropriétaire de sa Caisse et de participer ainsi à l'assemblée générale, à l'élection des membres du conseil d'administration et de se tenir informé de la gestion collective de l'épargne. La complémentarité entre les dirigeants salariés et les dirigeants élus bénévoles permet d'assurer un équilibre des pouvoirs ;
- la subsidiarité, qui laisse le choix à la Caisse locale de déléguer une partie de ses compétences à la fédération lorsqu'elle ne peut pas en assumer l'entière responsabilité ;
- la solidarité, qui permet de mutualiser et redistribuer sous forme de crédit l'épargne disponible dans une caisse. Les réseaux mutualistes n'envisagent pas la rentabilité économique comme une fin en soi, mais évaluent la rentabilité sociale de leur activité.

## Rendre les partenaires autonomes

L'objectif majeur du CICM pour les années à venir est d'ancrer son action dans la durée afin que les réseaux partenaires prennent en main, à terme, leur propre développement. A cet effet, un outil de mesure de l'autonomie des réseaux a été élaboré pour la première fois en 2016.

Il permet d'évaluer le degré de maturité des partenaires selon trois critères fondamentaux : la gouvernance qui se base sur l'évaluation de la conformité de la vie institutionnelle et sur le fonctionnement harmonieux des différents organes statutaires ; l'indépendance financière

qui se fonde sur l'atteinte de l'équilibre financier et enfin l'autonomie technique qui correspond à l'évaluation des compétences locales et à leur accompagnement afin que ces dernières puissent pérenniser le réseau au départ du personnel détaché par le CICM.

## Une structure en pleine évolution

Dans un monde qui change, le CICM engage une réflexion visant à repositionner son action face aux évolutions profondes de son environnement (risques climatiques, pays, mouvements de populations...).

Trois grands axes se dégagent :

- conduire dans de brefs délais les réseaux de microfinance à l'autonomie en termes de gouvernance, de finance et de direction opérationnelle ;
- faire du CICM, en s'appuyant sur l'expertise acquise en matière de microfinance mutualiste, le vecteur des actions internationales de la Fondation du Crédit Mutuel, à travers des projets d'aide à des populations ciblées (agriculteurs, femmes, jeunes...) en partenariat avec d'autres intervenants (coopératives, ONG...);
- faire intervenir le CICM, à titre exceptionnel, dans le domaine de l'urgence, à l'image de l'implication du Groupe Crédit Mutuel à la suite du séisme de 2010 en Haïti.

L'année 2018 s'annonce ainsi comme une année charnière pour le CICM dans la mise en œuvre de cette nouvelle approche qui permettra aux valeurs mutualistes de trouver de nouveaux terrains d'expression.



→ FAITES VOS JEUX Conception : Philippe IMBERT.

LES MOTS MÉLÉS : LE MUTUALISME

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : "Une de nos valeurs, assurément !" Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite de haut en bas et de bas en haut. Tous les mots en gras ont un rapport avec le mutualisme !

- AGENCES • ASSEMBLÉES-GÉNÉRALES • BANQUE • BÉNEVOLES
- CAISSES-LOCALES • CLIENTS-SOCIÉTAIRES • CRÉDIT-MUTUEL
- DÉMOCRATIE • ÉCOUTE • ÉLUS • GUICHET
- ORGANISATION-DECENTRALISÉE • MEMBRE • OUVERTURE
- PARTS-SOCIALES • PARTAGE • PROXIMITÉ • SOLIDARITÉ
- VALEURS • VOIX • VOTE • ÉRODÉE • EQUIN • ESUS • NOCES
- OUPS • OUTRE • PEK • PELVIS • PERCUTEURS • SEVIR • VOIR

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| K | E | P | G | U | I | C | H | E | T | I | R | A | D | I | L | O | S | M |
| N | E | E | S | I | L | A | R | T | N | E | C | E | D | E | U | U | U | S |
| E | O | R | G | A | N | I | S | A | T | I | O | N | M | T | S | T | S | E |
| I | R | C | A | I | S | S | E | S | V | P | P | S | R | E | U | E | X | E |
| T | E | U | E | T | U | O | C | E | R | A | I | E | L | E | L | I | L | L |
| A | A | T | T | S | E | R | C | O | P | L | L | A | L | O | O | O | B | B |
| R | G | E | O | R | I | R | X | I | A | A | R | E | V | V | C | U | A | M |
| C | E | U | E | V | E | I | B | U | A | E | R | E | U | A | I | P | N | E |
| O | N | R | E | D | M | V | T | M | N | L | N | T | L | R | A | S | Q | S |
| M | C | S | I | I | O | U | U | E | E | E | E | E | A | R | S | U | U | S |
| E | E | T | T | I | M | R | G | O | B | M | S | S | T | G | I | L | E | A |
| D | S | E | R | I | A | T | E | I | C | O | S | S | T | N | E | I | L | C |

LE MOT À TROUVER EST : \_\_\_\_\_

SAMOURAÏ

Remplissez les grilles des côtés comme des sudokus classiques. Lorsque les grilles se superposent, les lignes et colonnes conservent leur taille de 9 cases au sein de chaque grille. Les carrés de 9 cases contigus donnent ainsi des indices pour compléter la grille centrale.

CHIFFRES CROISÉS

Remplissez les cases vides pour reconstituer l'ensemble des opérations.

|   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|--|
|   | X | : | 2 | = | 8 |  |
| + |   | - |   | + |   |  |
| 4 | X | : |   | = |   |  |
| - |   | - | X | - |   |  |
|   | X | 6 | + |   | = |  |
| = |   | = | = | = | = |  |
| 4 | X | : |   | = | 7 |  |

FACILE

|    |   |   |   |    |   |    |
|----|---|---|---|----|---|----|
|    | + |   | + | 10 | = | 16 |
| +  |   | X |   | +  |   |    |
| 6  | + |   | - |    | = |    |
| +  |   | - | - |    | + |    |
|    | X | 8 | : |    | = |    |
| =  |   | = | = | =  | = |    |
| 12 | - |   | X |    | = | 24 |

MOYEN

|    |   |    |   |    |   |    |
|----|---|----|---|----|---|----|
|    | : |    | + | 14 | = | 20 |
| -  |   | X  |   | +  | - |    |
| 2  | X |    | + |    | = |    |
| +  |   | -  | - |    | + |    |
|    | + | 16 | X |    | = |    |
| =  |   | =  | = | =  | = |    |
| 36 | + |    | - |    | = | 36 |

DIFFICILE

**SOLUTIONS**



# EMPRUNTER À NOUVEAU SANS FORMALITÉ MÉDICALE\*, C'EST UNE QUESTION DE CONFIANCE MUTUELLE.

.....

**Le Crédit Mutuel, acteur majeur de l'accession à la propriété en France, innove dans l'univers de l'assurance.**

Assurer un nouvel emprunt immobilier lorsque son état de santé s'est dégradé : voilà une situation qui s'apparente souvent à un parcours du combattant.

Ce n'est pas le cas pour les 3,2 millions d'emprunteurs déjà assurés au Crédit Mutuel qui bénéficient d'une **garantie exclusive : le Maintien de l'Acceptation Médicale !**

Concrètement, cela signifie que si un emprunteur est amené à **réaliser un nouvel emprunt** pour changer de résidence principale avant son 55<sup>e</sup> anniversaire, le Crédit Mutuel s'engage à lui **assurer son nouveau prêt, sans aucune nouvelle formalité médicale\***, et ce, quel que soit son état de santé.

**Ce service innovant constitue une nouvelle preuve de la confiance que le Crédit Mutuel accorde à ses clients-sociétaires.**

.....



\* Les garanties doivent être identiques à celles souscrites lors du premier emprunt. L'offre est réservée aux clients âgés de moins de 55 ans déjà assurés pour le prêt immobilier de leur résidence principale actuelle, pour un nouvel emprunt d'un montant maximum de 350 000 euros, destiné à l'acquisition de la nouvelle résidence principale et motivé par un des événements de la vie suivants (intervenues ou à intervenir au plus tôt 12 mois avant et au plus tard 6 mois après la date à laquelle l'adhésion à l'assurance est demandée) : mariage ou divorce, conclusion ou dissolution d'un pacte civil de solidarité - naissance d'un enfant - décès du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité - licenciement - mutation professionnelle ou changement d'employeur entraînant un déménagement et une distance lieu de travail/domicile supplémentaire de 30 km par rapport à la distance initiale lieu de travail/domicile - promotion professionnelle - modification de situation patrimoniale liée à une cession d'actifs professionnels représentant au moins 25 % du nouveau financement, à une donation ou à une succession.